

## Paroisse Saint-Martin-de-Tours

308, rue St-Joseph,

La Tuque (Québec) G9X 1L1

Tél.: (819) 523-3166

**Mardi 27 novembre 2018**

### **APPEL D'OFFRES**

**Bâtiment-église La Bostonnais**

## **ADDENDA N° 2**

---

### **1.0 GÉNÉRALITÉS**

Cet addenda fait partie intégrante des documents contractuels et aura préséance sur tout autre document contractuel incluant le contrat lui-même.

### **2.0 Document : Bail – Article 1**

#### **Le texte suivant :**

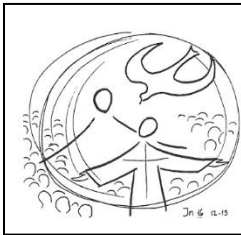
La propriété est sise sur le lot #5781472 (partie) d'une superficie approximative de 4 500 mètres carrés. La propriété louée est définie dans l'annexe A ci-joint.

#### **Est remplacé par le texte suivant :**

La propriété est sise sur le lot #5781472 d'une superficie de 13076,2 mètres carrés. À la fin du bail, ce lot sera subdivisé en trois parties, dont la partie **A** à l'est du bâtiment-église ayant une longueur de façade sur la rue de l'Église de 45 mètres et une superficie de 3 000 mètres carrés, la partie **B** à l'ouest du bâtiment-église ayant une longueur de façade de 45 mètres sur la rue de l'Église et une superficie de 3 000 mètres carrés et la partie **C** résiduelle sera rattachée au bâtiment-église d'une superficie de 7076,2 mètres carrés. La partie **C** résiduelle couvrira le champ d'épuration actuel du bâtiment

Le sous-lotissement éventuel du lot # 5781472 devra être conforme aux normes et règlements en vigueur dans les limites de la municipalité La Bostonnais.

La propriété inclus également le lot #57782433 du côté opposé de la rue de l'Église



## Paroisse Saint-Martin-de-Tours

308, rue St-Joseph,

La Tuque (Québec) G9X 1L1

Tél.: (819) 523-3166

Les propriétés louées est définie dans l'annexe A ci-joint. Le système actuel d'alimentation en eau **non potable** est maintenu durant la durée du bail et sera sous la responsabilité du Preneur.

### 3.0 Document : Bail – Article 2.a (Durée)

#### **Le texte suivant :**

Le bail est consenti pour un terme de [ ] consécutives prenant cours le 1<sup>er</sup> février 2019 pour finir le [ ].

#### **Est remplacé par le texte suivant :**

Le bail est consenti pour un terme de [ (années) ] consécutives prenant cours le 1<sup>er</sup> mai 2019 pour finir le [ ].

### 4. Document : Bail – Article 11

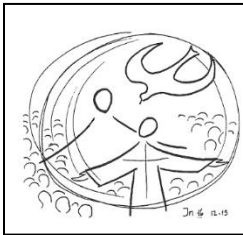
#### **Le texte suivant :**

Les modalités du droit d'usage partagé [ ] ou exclusif [ ] sera convenues entre les parties avant la signature du bail. Le choix doit est initialisé dans l'espace jaune.

Les animaux domestiques habituels sont autorisés dans le respect de la législation, et pour autant qu'ils ne constituent pas de gêne, nuisance, même sporadique, de quelque nature qu'elle soit.

#### **Est remplacé par le texte suivant :**

Les modalités du droit d'usage partagé [ ] ou exclusif [ ] sera convenues entre les parties avant l'exécution du bail, soit le 1<sup>er</sup> mai 2019. Le choix précédent doit être initialisé dans l'espace jaune.



## Paroisse Saint-Martin-de-Tours

308, rue St-Joseph,

La Tuque (Québec) G9X 1L1

Tél.: (819) 523-3166

Les biens meubles sont exclus de ce bail sauf entente entre les parties. Nonobstant ce qui précède, les bancs d'église sont inclus dans le bail.

Les animaux domestiques habituels sont autorisés dans le respect de la législation, et pour autant qu'ils ne constituent pas de gêne, nuisance, même sporadique, de quelque nature qu'elle soit.

### 5. Document : Appel d'offres – Bâtiment-église La Bostonnais

#### Le texte suivant :

Ouverture publique des Soumissions : Mardi 27 novembre 2018, 11h00, local St-Hubert, sous-sol de l'Église St-Zéphirin

#### Est remplacé par le texte suivant :

Ouverture publique des Soumissions : Mardi 4 décembre 2018, 11h30, local St-Hubert, sous-sol de l'Église St-Zéphirin

Signé ce \_\_\_\_\_ 2018 par le Preneur: \_\_\_\_\_

Note : À joindre avec bail de soumissions.

**FIN DE L'ADDENDA N° 2**